

Séance du Conseil municipal du 19/04/2021
Réponses aux questions du groupe minoritaire du Conseil municipal

1° Sirène de l'Hôtel de Ville d'Obernai

La sirène est intégrée au système d'alerte et d'information de la Préfecture afin de prévenir la population lors de sinistres de sécurité civile d'origine naturelle ou technologique.

Le déclenchement de cette sirène se fait par le Ministre de l'Intérieur, l'Armée, le Préfet ou le Maire. Récemment, l'alerte cafouilleuse lors de l'incendie de l'usine LUBRIZOL en 2019, a provoqué une forte anxiété auprès de la population locale et a été vivement critiquée, notamment dans un rapport du Sénat.

Les tests de fonctionnement de la sirène de l'hôtel de ville étaient réalisés par la Préfecture. La commande à distance de la sirène, via une ligne téléphonique dédiée, a été déconnectée par les services de l'Etat.

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'hôtel de ville, nous avons mis en place un bouton de commande au guichet d'accueil de l'hôtel de ville. Cet équipement est donc opérationnel et facilement accessible en cas de nécessité.

2° Double sanitaire autonettoyant dans l'emprise du parking ouvrage (silo à voitures) et stationnements pour vélos dans ce périmètre

La création d'un local vélo au sein du silo a été étudiée en 2016 et a été abandonnée car :

- son positionnement au sein de l'ouvrage aurait été peu attractif. Il répondrait mal à la pratique cycliste des actifs du centre-ville (éloignement des bureaux prévus dans l'ancien hôpital ou des autres pôles d'emplois comme l'EHPAD des Berges de l'Ehn) ou de celle des clients des commerces (qui préfèrent un stationnement au plus proche) ou encore de celle des usagers des services publics (stationnement plus simple cour Athic). Le stationnement en silo est plutôt adapté à un usage de longue durée, en liaison par exemple avec une gare ou une zone d'activités tertiaires.
- sa superficie grevait la capacité en stationnement automobile, en impactant son attractivité.

Le réaménagement du rempart Caspar intégrera de nombreux arceaux vélos au plus proche des commerces. Dans ce cadre des abris à vélos seront déployés à proximité du Pôle Athic, sur la Place de l'Eglise et sur la Place de l'Etoile.

Il est enfin à souligner que chaque construction réalisée au sein de l'opération Match/Ancien Hôpital comprend également des locaux vélos privatifs en adéquation avec la destination des locaux.